

La Bâtie Champrond

(ou la Bâtie d'en-bas)

Commune de Saint-Ismier

Odon Alleman (famille d'Uriage, 1ère moitié du 13e siècle)
obtient droit de péage fluvial en 1240 à la Bâtie

Guillaume Sibut (de Laval). hom. jan 1276 pour la Bâtie

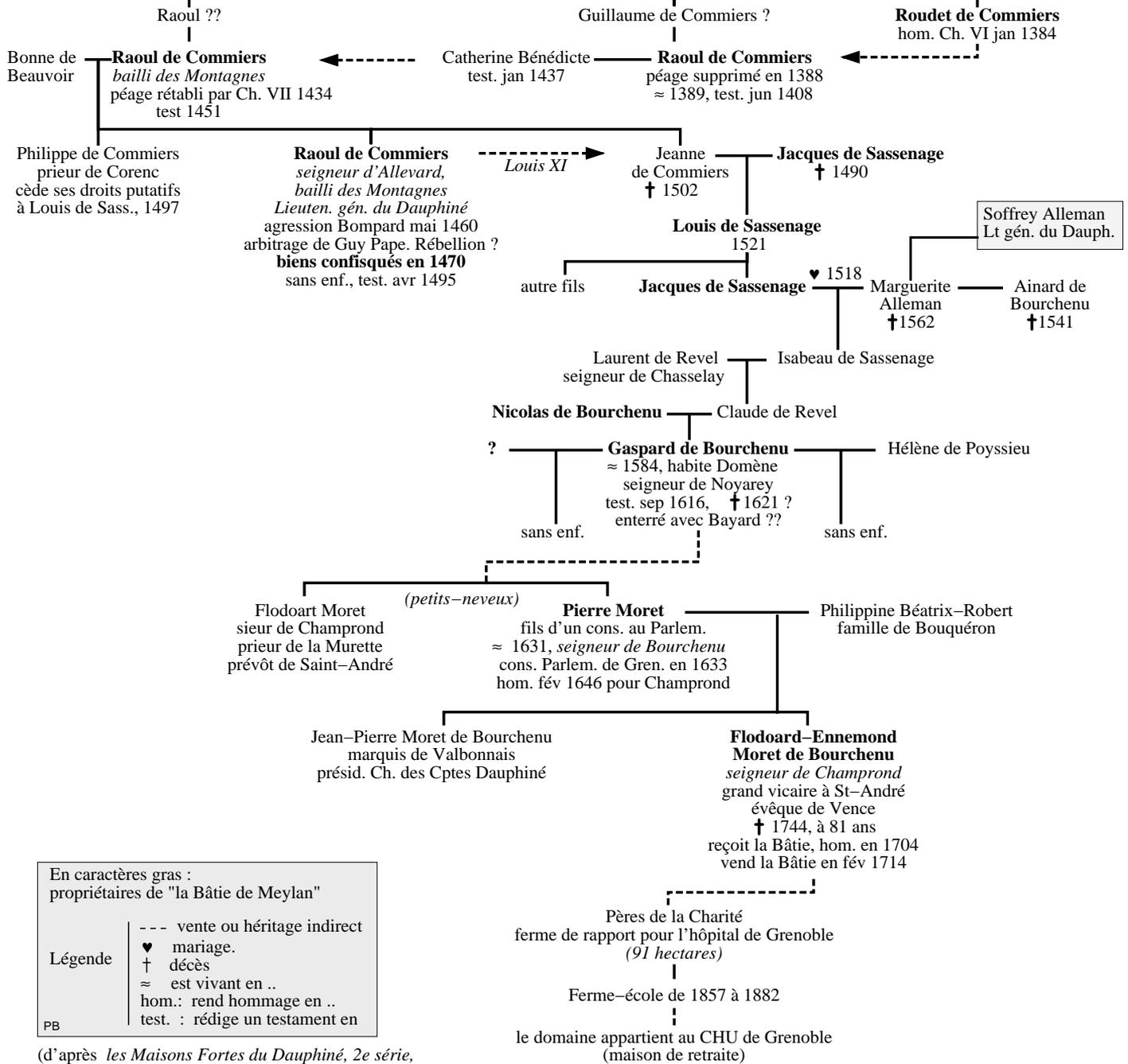
Siboud Alleman, seigneur de Revel, cède la Bâtie en août 1305

Pierre d'Avallon, chevalier, possède déjà la Bâtie-Meylan
confirmé pour les 2 Bâties en 1309

Hugues d'Avallon, ≈ 1335, ≈ 1341

Henri d'Avallon, ≈ 1361

Philippine d'Avallon — **Roux (ou Rodolphe) de Commiers**, hom. 1362 ou 63
droit au péage confirmé en 1372, ≈ 1377



En caractères gras :
propriétaires de "la Bâtie de Meylan"

Légende
 --- vente ou héritage indirect
 ♥ mariage.
 † décès
 ≈ est vivant en ..
 hom.: rend hommage en ..
 test. : rédige un testament en

PB

(d'après *les Maisons Fortes du Dauphiné, 2e série*,
de J.-J. Pilot de Thorey, éd. Drevet, Grenoble, non daté)